

Pays Niger

Rapport annuel 2018

Annexe 6 - Genre

À usage interne



Annexe 6 : Résultats concernant l'analyse des sexes

I. Analyse « Contexte et genre »

En référence à l'ODD 5, l'objectif 7 du message 2017-2020 et la STRACONI, notre rapport annuel 2018 rend visible les résultats pertinents concernant l'égalité des sexes au bout de 3 années de mise en œuvre des lignes directrices pour la réduction des inégalités hommes-femmes de la Coopération suisse au Niger. Il met en évidence les défis et réussites en matière de (i) promotion du droit des femmes et des filles à une vie exempte de toute forme de violence ; (ii) renforcement des capacités économiques ; (iii) autonomisation politique des femmes.

1. Situation globale du genre au Niger

Quelques indicateurs qui reflètent la situation des femmes au Niger :

- 81% des femmes nigériennes vivent en milieu rural
- 44% des femmes en milieu rural n'ont aucune instruction
- Seulement 14% des femmes âgées de 15-49 ans sont alphabétisées, ce taux est de 7% en milieu rural
- 67% des femmes travaillent dans le secteur des ventes et services, 11% dans l'agriculture, 5% occupent un poste d'encadrement, 10% exercent un emploi manuel et 2% sont des employées de maison.
- 20% des femmes possèdent des terres

Dispositions prises au niveau national :

- Ratification du CEDEF en 1999
- La Constitution de 2011 interdit toute discrimination de sexes
- Adoption en 2017 d'une nouvelle politique nationale pour la promotion du genre (PNPG)
- Adoption de la loi 2000-008 instituant un système de quota réservé aux femmes
- Mise en œuvre de divers projets et programmes par l'Etat et ses partenaires
- Signature d'un décret présidentiel N° 2017-935/PRN/MEP/A/PLN/EC/MES du 05 décembre 2017 portant sur la protection, le soutien et l'accompagnement de la jeune fille en cours de scolarité

2. Promotion du droit des femmes et des filles à une vie exempte de toute forme de violence

Evolution du contexte : En dépit de nombreuses dispositions réglementaires contre les violences basées sur le genre, l'on assiste à une banalisation du phénomène, une faible connaissance par les victimes/survivantes des voies de recours et une faible prise en compte de la problématique par les décideurs. Le taux de prévalence global aux VBG est de 28,4% au niveau national (UNFPA2015). Les femmes sont victimes de nombreuses violences, surtout physiques (43%), sexuelles (28,3%), de mariage précoce ou forcé (4,8%), de non accès à ses propres ressources (6,6%) et d'insultes (17,1 %), selon l'enquête INS de 2010. La nuptialité est très précoce (76,3% des filles âgées de 20 à 24 ans sont mariées avant l'âge de 18 ans) et l'abandon scolaire lié à des grossesses précoces est fréquent. La signature en décembre 2017, d'un décret portant sur la protection, le soutien et l'accompagnement de la jeune fille en cours de scolarité devrait permettre de mieux prévenir les VBG à l'avenir. Depuis début 2015, la région de Diffa fait face à une insécurité grandissante qui a entraîné une quasi-paralysie des activités économiques de la région et poussé plus de 408 000 personnes (soit environ 50% de la population de Diffa) à se déplacer, fuyant les exactions de Boko Haram. Parmi ces déplacés, on dénombre plus de 12'000 enfants ayant dû abandonner l'école. En décembre 2016, le gouvernement du Niger a alors fait appel aux partenaires techniques et financiers pour soutenir l'accueil et la relocalisation de ces personnes déplacées. En dépit des efforts du gouvernement et de ses partenaires, la situation sécuritaire demeure volatile dans la région de Diffa et s'est dégradée dans les régions de Tahoua et Tillabéry, exposant plus spécifiquement les femmes et les enfants aux violences.

Effets du portefeuille suisse entre 2017 et 2018:

- La DDC a soutenu des sessions de dialogues communautaires sur la Violence faite aux filles et aux femmes et ses conséquences, dans les sept régions du Niger, à travers l'ONG nationale SOS FEVVF. 200 leaders (femmes, hommes, garçons, filles, chefs traditionnels, religieux, élus locaux, enseignants, agents de sante) sont formés et animent des sessions de dialogue. Les résultats suivants ont été enregistrés à l'échelle nationale : renforcement de la cohésion social et dialogue entre les générations et les différentes couches sociales qui composent les communautés ; levée du tabou autour des questions de VBG ;

meilleure compréhension du concept et de la problématique des VBG par 5576 personnes ce qui a augmenté leur degré de sensibilité ; confirmation de l'existence du phénomène dans l'ensemble des localités, et la prise de conscience qu'il faut la combattre ; adhésion des différentes communautés à travers la signature d'un engagement et la mise en place de comité de lutte contre les VBG.

- Grâce à des fonds additionnels de la coopération norvégienne sous forme de coopération déléguée, la Suisse a étendu le programme d'appui à la qualité de l'éducation (PAQUE) aux régions de Zinder et Diffa. Ainsi, à la demande du Ministère de l'Enseignement Primaire, la Suisse a réadapté le programme, pour permettre la ré-scolarisation et l'accès des 12'000 enfants réfugiés, déplacés et retournés de la zone d'urgence Diffa à une éducation de qualité. La Suisse (DDC et AH) soutient également (à travers les ONG humanitaires IRC, ACF et COOPI) la participation active des agents de santé communautaire et des leaders communautaires à la définition et mise en œuvre des activités de protection. 88 agents de santé (33 femmes), 741 enseignants (623 femmes), 40 femmes et 451 adolescents et enfants (189 filles), sont formés et organisés pour la prévention des VBG en milieu communautaire et scolaire et/ou promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène féminines. 1619 personnes (360 femmes et 799 adolescents) sont impliquées dans la sensibilisation contre les VBG. 21'973 personnes ont ainsi bénéficié d'un service de protection. Sur les 39'000 enfants et adolescents (48% de filles), initialement pris en charge, 20'686 continuent de bénéficier d'accompagnement psychosocial et d'activités récréatives ; 114 enfants dont 50% de filles non accompagnés et séparés, ont été identifiés, assistés ou référés aux structures appropriées à Diffa ; et 189 cas de VBG concernant 98% de femmes et filles, ont été détectés et ont reçu un soutien psychologique et/ou médical.

Exemple de réussite : *La chancelière allemande, Angela Merkel, lauréate 2017 de l'International Gender Equality, a reversé son prix (150 000 euros) à l'ONG nigérienne SOS Femmes et Enfants Victimes de Violence Familiale (SOS FEVVF). Cette ONG, soutenue par la DDC, voit ses efforts reconnus au niveau national et international.*

3. Renforcement des capacités économiques des femmes

Evolution du contexte :

Education et formation professionnelle : L'éducation reste un des instruments fondamentaux pour réduire les inégalités entre les sexes, promouvoir l'émancipation de la femme, combattre la pauvreté et permettre la réalisation des droits économiques, sociaux et politiques (emploi, santé, participation politique). Mais au Niger, l'éducation formelle des enfants et en particulier celle des filles, l'alphabétisation ou la formation professionnalisante des femmes et des filles sont encore peu performantes. En dépit des progrès réalisés, le taux national d'alphabétisation des hommes est deux fois plus élevé que celui des femmes (21% en 2012). Les disparités filles/garçons en termes d'accès à l'éducation persistent sur l'ensemble du pays (indice de parité : 0,82 au primaire, 0,70 au secondaire et 0,48 au supérieur : 2015). La signature en décembre 2017, d'un arrêté portant sur la protection, le soutien et l'accompagnement de la jeune fille en cours de scolarité devrait permettre d'améliorer le maintien des filles à l'école. La gestion décentralisée de l'éducation crée les conditions d'une prise en main de la scolarisation des filles par les collectivités territoriales. Cependant, avec un indice de parité filles-garçons de 0.84 à l'admission en première année primaire, les inégalités entre les sexes persisteront encore sur plusieurs années. Les défis pour réduire les inégalités entre les sexes dans ce domaine sont liés entre autres :

- L'application des différentes réglementations relatives au droit des filles.
- La création de conditions équitables de maintien et de succès des filles et des garçons dans les cycles de scolarisation et de formation professionnelle (renforcement de la participation des populations et du rôle des collectivités territoriales et organisations de la société civile).
- Le renforcement des programmes d'alphabétisation des femmes et des hommes.
- Redynamisation de l'implication et de la participation des communautés dans la gestion locale des politiques d'éducation, d'alphabétisation et de la formation professionnelle.

Autonomisation économique : Sur les 246'000 membres des 11 organisations paysannes soutenues par la suisse, 47% sont des femmes et 38% des jeunes. A ce stade, le plaidoyer pour faire évoluer les droits des femmes dans les politiques publiques figure peu dans l'agenda des organisations paysannes. Au plan économique, diverses initiatives d'inclusion des femmes dans les chaînes de valeur agricoles sont soutenues par les organisations paysannes avec des effets

tangibles sur les revenus et leur statut social. Cette inclusion économique doit se poursuivre dès lors que la pauvreté demeure majoritairement à visage féminin (4/5^{ème} des pauvres). Le fonds d'investissements à la sécurité alimentaire et nutritionnelle (FISAN), les nouvelles stratégies d'inclusion financière et économique des femmes, ainsi que le processus de transformation des OP en société coopérative plus performantes (loi OHADA) offrent de meilleure perspective d'amélioration des revenus des femmes. Une vigilance accrue devrait être observée pour réduire de manière significative et durables les inégalités économiques entre les hommes et les femmes.

Effets du portefeuille suisse entre 2017 et 2018:

Éducation et formation professionnelle :

- **Éducation primaire :** Au niveau des régions de Dosso et Maradi, 21% des communes ont amélioré l'inscription des filles à l'école contre 3% en 2017 suite à la tenue des campagnes d'information sur la scolarisation des filles et les forums multi acteurs financé à travers le programme PACT. Cependant, le niveau d'acquisition des élèves est très bas et cette faible performance est plus accentuée au niveau des filles.
- **Alternatives éducatives :** 140 sur 200 centres d'éducation alternatives (CCEAJ) sont animés par les femmes. Du fait que 14% de ces enseignantes partent chaque année en congés de maternité, tous les directeurs d'écoles où sont implantés ces centres et 25 autres enseignants ont été formés¹ pour les suppléer en cas de départs en congé de maternité. Le nombre de jeunes filles ayant bouclé le cycle d'une éducation alternative est multiplié par 7 (2160) entre 2016 et 2018. Cependant, leur proportion dans les effectifs a régressé (40% en 2018 contre 42% en 2016).
- **Formation professionnelle :** Si le nombre de jeunes filles formées a triplé entre 2016 et 2018 (7'430 filles), leur proportion dans les effectifs a régressé (45% en 2018 contre 53% en 2016).

Elèves ayant un niveau d'acquisition supérieur au seuil minimal au niveau de la région de Maradi	%	Indice de parité F / G
CP (2 ^{ème} année primaire)	Lecture	24.2%
	Maths	47.2%
CM2 (6 ^{ème} année primaire)	Lecture	24.21%
	Maths	28.18%

Autonomisation économique :

- Sur les 246 000 membres des 11 organisations paysannes soutenues par la Suisse, 47% sont des femmes. Quelques progrès sont accomplis en matière d'autonomisation économique des femmes : 35% ont bénéficié de crédit (contre 15% en 2017) et 30% de femmes ont bénéficié d'intrants (contre 19% en 2017). De même, les programmes PAPI et PECEA ont offert aux femmes de nouvelles opportunités d'insertion dans les systèmes de marché ; entre 2018 et 2019 : Construction de 8 aires de séchage, 16 magasins de stockage, 6 magasins de conservation et 15 stands de vente de produits maraichers principalement au profit des femmes. Sur 22 infrastructures financées en 2018 (PAPI : région de Dosso), 5 appartiennent exclusivement aux femmes. De même, sur les 20 projets financés par la suisse (PACT), à travers la chambre de commerce, d'industrie et d'artisanat du Niger (CCIN), 9 sont portés par de jeunes femmes. Plus de 100.000 pasteurs et agro-pasteurs (dont 51% de femmes) participent au suivi des risques et catastrophes grâce à un Système d'information des transhumants (SIT) soutenu par la Suisse.
- De plus en plus de communautés acceptent l'accès des femmes aux terres (héritage, achat, dons, bail), la proportion de femmes bénéficiant d'accompagnement pour la sécurisation de leur terre a fortement augmenté (76% contre 29% en 2017).
- Cependant, le taux global d'accès des femmes aux services économiques a baissé entre 2017 (42%) et 2018 (40%). Seulement, 48% ont bénéficié de conseil et formation (contre 50% en 2017) ; 39% des femmes ont pratiqué le warrantage (contre 50% en 2017) ; 43% de femmes ont transformé des produits agricoles (contre 63% en 2017) ; 31% de femmes ont commercialisé des produits (contre 32% en 2017). Seulement 40% des organisations paysannes faitières disposent de mécanismes de réduction des inégalités hommes-femmes opérationnels et 60% des producteurs sont satisfaits de ces mécanismes (contre 67% en 2017). A travers le PACT : 67 groupements féminins reconnus officiellement par 10 communes de la Région de Dosso ; 63 sociétés coopératives reconnues officiellement par la commune de Yélou (56 pour femmes, 3 pour jeunes, 3 pour hommes et 1 pour handicapés).

¹ Les contenus et langues d'enseignement des CCEAJ étant différents de ceux des écoles qui les abritent

- À ce stade l'accès des femmes aux nouveaux mécanismes de crédit (FISAN) est très faible et des mesures incitatives ne sont pas encore préconisées.

Exemples de réussite : Les filles en voie d'autonomisation économique grâce aux SIFA financés par la DDC :

Agées de 22 à 33 ans et non scolarisées, Atika, Djamila et Oumou (village de Samede Seydou, région de Dosso), pratiquaient le maraîchage en l'absence de leurs maris (partis en exode) pour compléter les besoins alimentaires familiaux.

A l'installation du site intégré de formation agricoles (SIFA) en 2015, elles s'y sont inscrites et ont, à l'issue de huit (08) mois de formation aménagé des terrains pour s'engager dans la production destinée à la commercialisation. En plus de l'autoconsommation familiale, chacune a généré en 4 mois, un bénéfice de CHF 100 à la vente de leur production. Même modeste, ce gain est supérieur au seuil du revenu annuel des pauvres en milieu rural et la formation leur offre des perspectives d'autonomisation économiques selon leur déclaration.



« Mon père compte beaucoup sur moi pour sa relève » : déclare la jeune fille Aïcha !

Aïcha (19 ans, vivant au quartier Bozarawa de Doutchi) a commencé à envier le métier de construction métallique depuis le bas âge en apprenant à faire les petites bricoles dans l'atelier de son père. Dans l'impossibilité de poursuivre les études secondaires, elle a décidé de suivre pleinement son papa pour un apprentissage sur le tas. Ce choix n'a pas été facile à assumer pour Aïcha, dans un contexte socioculturel où ce métier n'est pas réservé aux filles. Après s'être convaincue de l'importance d'un tel métier et avec l'accord de son père, Aïcha s'inscrit au Centre de Formation des Artisans (CFA) de Doutchi, financé par la DDC, pour une durée de 14 mois pour se perfectionner. Assidue et très motivée, Aïcha fini son cycle d'apprentissage en se classant 2^{ème} de son groupe de 18 apprenants et obtient la mention très bien. Interrogée 2 mois après la formation, Aïcha s'exprime en ces termes : « Les mots me manquent pour exprimer combien cette formation m'a transformée techniquement, et au-delà c'est notre atelier qui en profite, parce ce que mon père fait de plus en plus confiance à mon travail et me demande de surveiller les apprentis les plus jeunes. »

Les congés de maternité des enseignantes n'affectent plus l'éducation des enfants !

Le Programme d'Education Alternative des Jeunes a permis de mettre en place des centres d'éducation alternatives (CCEAJ) pour les enfants non scolarisés et déscolarisés, âgés de 9 à 14 ans dans les régions de Dosso et Maradi. 140 centres (sur les 200) sont animés par les femmes dont 14% partent chaque année en congés de maternité. En l'absence de suppléants qualifiés, des aménagements étaient convenus avec les enseignantes pour réduire la durée légale de congé. Ce qui constitue un violation d'un droit fondamental des enseignantes garanti par le code de travail.

A la suite d'une interpellation des directions régionales de l'éducation par les comités régionaux de pilotage, tous les directeurs d'écoles où sont implantés les CCEAJ ont été formés² pour les suppléer en cas de départs en congé de maternité. Mieux, les acteurs ont retenu pour la deuxième phase du programme la formation d'un pool de 25 enseignants sur le dispositif CCEAJ au niveau de chaque région pour suppléer les départs en congés de maternité.

4. Autonomisation politique des femmes

Evolution du contexte : Au plan politique et juridique, le Niger a institué (loi 2000-008) un système de quota réservé aux femmes dans les instances de prises de décisions : 10% à l'Assemblée Nationale récemment porté à 15% ; 25% au gouvernement récemment rehaussé à 30% ; 25% pour les missions diplomatiques ; 25% pour l'administration centrale et déconcentrée, et 25% pour les sociétés d'Etat. Ces efforts déployés au plan réglementaire souffrent d'application effective et de manière plus prononcée au plan de la gouvernance locale (4033 élus locaux dont 633 femmes soit 16 %). Dans les zones soutenues par la Suisse, certaines collectivités n'ont aucune femme au sein des conseils et le taux de représentativité des femmes se réduit à mesure que les responsabilités augmentent : sur 14% de femmes élues au niveau des communes soutenues (depuis 3 ans sur les enjeux de la gouvernance locale) par la DDC, seules 11% sont membres des commissions spécialisées et 2,7 % présidentes d'une commission. 9% des adjoints au maire sont des femmes et une seule commune est

² Les contenus et langues d'enseignement des CCEAJ étant différents de ceux des écoles qui les abritent.

dirigée par une femme. Les femmes ne représentent que 19% des membres des structures communautaires de gestion de l'éducation, dans les zones soutenues par la Suisse. L'adhésion massive des femmes aux organisations paysannes (42% des membres), depuis une vingtaine d'années, a été un levier d'apprentissage de la gouvernance et de promotion des droits des femmes au Niger. Toutefois, elles sont peu représentées dans les instances de prise de décision (conseils d'administration : 27% de femmes au niveau des OP faitières et 11,7% au niveau des réseaux et collectifs d'OP).

Effets du portefeuille suisse entre 2017 et 2018:

- Malgré l'existence de guides nationaux qui intègrent le genre dans les outils de planification locale, la proportion de collectivités territoriales soutenues par la Suisse ayant inscrit un montant (assez souvent dérisoire) dans les budgets communaux pour des activités liées au genre reste faible (33% contre 24% il y a un an). 24% des communes impliquent les femmes dans la mobilisation des ressources locales contre 3% en 2017. Toutefois, le contrôle citoyen s'exerce même dans les communes où la femme n'est pas représentée dans le Conseil.
- 100% des communes soutenues par la Suisse ont finalisé l'élaboration de stratégies genre et ont commencé à les mettre en œuvre. Toutes disposent de point focal Genre (50% de femmes) et veillent à l'implication des organisations des femmes et des jeunes aux sessions des conseils.
- 88 femmes de Yélou accompagnées ont acquis des actes de naissance et leur carte d'identité nationale.
- 76% des communes diffusent les résultats de leurs sessions aux citoyens/citoyennes à travers les radios partenaires.
- 76% des communes touchées par 120 émissions radios sur le civisme fiscal, l'importance des pièces d'état civil, la scolarisation de la jeune fille, la fréquentation des centres de santé, la sauvegarde des biens publics, etc.
- Une stratégie genre complétée par un guide d'opérationnalisation en cours de mise en place par le mandataire (Laboratoire Citoyenneté) dans le cadre de la mise en œuvre de la composante gouvernance. Elle devrait permettre :
 - L'identification des priorités des collectivités territoriales et des axes d'accompagnement
 - La capitalisation de bonnes pratiques et leur réplique ainsi que le soutien à des expériences locales de compétences sexo-spécifiques
 - La mise en place de stratégies spécifiques par collectivité pour la prise en compte du genre dans la gestion locale (planification, budgétisation, gouvernance, développement économique, plaidoyer, etc.)
 - L'élaboration d'un plan de renforcement des acteurs
 - L'opérationnalisation d'un mécanisme d'articulation entre le niveau local (collectivités) et le niveau national pour alimenter l'observatoire national genre
 - Un dispositif de monitoring est en réflexion pour le suivi des indicateurs genre
- Synergie d'avec six (6) cellules de participation citoyennes au niveau communal mise en place par Transparency International.
- Le Programme Hydraulique Rurale Appui au Secteur Eau et Assainissement au Niger (PHRASEA) fait la promotion d'ouvrages d'assainissement visant à (i) sécuriser les femmes (latrines familiales, au lieu de défections dans les champs hors du village), (ii) protéger les enfants (latrines scolaires avec 3 blocs séparés), (iii) contribuer à la scolarisation des filles (blocs avec cabines pour la gestion de l'hygiène menstruelle) (iv) promouvoir le leadership féminin dans les structures de gestion. L'approche genre a été renforcée pour la 2^{ème} phase du Programme. Elle n'est plus abordée comme une « particularité » du rôle de la femme dans les questions Eau-hygiène et assainissement. Les questions liées à l'eau, considérées autrefois du seul ressort de la femme (coûts induits, transport, conservation, hygiène), sont maintenant aussi évoqués avec les hommes, afin qu'ils se sentent concernés et impliqués. Les animateurs des ONG, directeurs départementaux de l'hydraulique et de l'assainissement et les conseillers communaux sont formés pour accompagner ces transformations sociales.

Exemples de réussite : Hassana se bat pour la cause de femmes sur divers fronts. Mme Hassana Ousmane Wazo (photo), est secrétaire dactylographe et Point Focal Genre (PFG) à la Mairie Madarounfa depuis trois ans.

Avec ses propres ressources, elle mène des actions de sensibilisation sur la scolarisation des filles, la nutrition et les VBG et a créé un centre de formation professionnelle au profit des filles de sa commune. Avec l'appui de partenaires, elle a élargi son action à trois autres communes sur diverses questions de genre (lutte de contre le gaspillage alimentaire, formation des jeunes garçons et filles défavorisés, utilisation des énergies renouvelables, activités génératrices de revenus au profit des femmes).

Ayant été informée de la situation de Rakiya Amadou Balla (jeune fille analphabète de 14 ans promise à un mariage forcé), Hassana avait pesé de sa position de PFG pour empêcher ce mariage, malgré les pressions de la famille de la jeune fille. Mieux, elle a pris en charge la jeune Rakiya qui a 17 ans aujourd'hui. Grâce à elle, Rakiya sait lire et écrire et a appris la couture qu'elle exerce dans l'atelier d'une de ses tantes. Elle est devenue leader communautaire et accompagne sa marraine Hassana dans ses missions de sensibilisation.



II. Genre dans le Bureau de Coopération/niveau institutionnel

À travers le comité interne Genre, le point focal genre et du fait de l'appropriation progressive des lignes directrices en matière de réduction des inégalités hommes-femmes (LD/RIHF) par le personnel, les partenaires et les mandataires, ces lignes directrices connaissent un niveau de mise en œuvre satisfaisant. Le Bucu dispose de tous les instruments pour accompagner la RIHF (plan d'opérationnalisation des LD/RIHF, indicateurs désagrégés dans la STACONI, analyse genre systématique dans toutes les planifications, études et évaluation, reporting annuel spécifiquement aux progrès genre, grilles d'analyse genre élaborées par le GT/DAO Genre, différentes directives de la DDC en la matière). Le financement du genre est assuré à travers tous les programmes. Le personnel d'appui est formé sur les enjeux du genre et une formation (au profit de la direction et du personnel opérationnel et administration/ finances) est en cours de préparation (genre dans le cycle de projet et budgétisation sensible au genre). Les échanges d'expériences à travers le groupe thématique genre de la DAO a renforcé le Bucu sur les enjeux genre. Cependant la suisse a été absente du dialogue politique sur le genre, du fait de la léthargie des cadres de concertation sur la thématique. La persistance, voire l'accroissement des inégalités nécessitent des efforts supplémentaires d'accompagnement des partenaires locaux pour inverser cette tendance dans la durée.

III. Priorités 2019

- Bilan et planification de nouvelles directrices RIHF (en lien à l'élaboration de la future STRACONI).
- Contribution à la relance du dialogue politique et de la concertation entre les bailleurs de fonds intervenant dans le domaine du genre en mettant l'accent sur : Education/ formation (application effective de la loi protégeant la scolarisation des filles, meilleure prise en compte de filles dans le Fonds communs Education et le FAFPA) ; Gouvernance et paix (quota de représentativité des femmes, protection contre les VBG en situation d'urgence) ; Développement rural : mise en œuvre effective de la stratégie d'inclusion financière et d'autonomisation économiques des femmes, meilleure prise en compte des femmes et les filles dans le FISAN.
- Systématiser l'interpellation et le suivi des mandataires et partenaires sur les enjeux RIHF.
- Soutien aux OSC œuvrant contre les VBG : Consolidation des mécanismes de protection à base communautaire et la prise en charge juridique et socio-économique des cas de VBG.
- Meilleure prise en compte des femmes et des jeunes dans les futurs programmes (PASEFA, PROMEL, PAPI 2).
- Renforcer la gestion des savoirs : Formation du personnel du Bucu et des mandataires sur la budgétisation et le PCM sensibles au genre, soutien à l'observatoire national genre (capitalisation, études, etc.).
- Participation aux moments forts sur les questions de genre (GT/DAO, F2F, etc.).